

# L'enquête européenne « Accès au financement » Demande d'avis d'opportunité

**Benjamin Camus**  
Chef du département Synthèses Sectorielles  
*Date : 22 juin 2009*





# Une enquête européenne sur un sujet d'actualité

- › Une nouvelle enquête d'Eurostat répondant à une demande de la Commission Européenne (règlement européen n°97/2009 du 2 février 2009). La BCE et l'OCDE sont également impliqués.
- › 1<sup>ère</sup> utilisation du « module flexible » (instauré par la refonte du règlement européen sur les statistiques structurelles d'entreprises) « permettant de répondre en temps utile aux besoins statistiques nouveaux dus à l'évolution de la situation économique... »



# Problématique

- › L'enquête s'intéresse aux difficultés rencontrées par les PME d'au moins 10 salariés pour se financer et aux modes de financement utilisés, quels qu'ils soient.
- › Les évolutions des conditions d'accès au financement et de la structure des financements obtenus avant, pendant voire après la crise (si celle-ci est achevée lors de la collecte) seront identifiés.
- › Un intérêt particulier est porté aux entreprises à forte croissance, et notamment aux plus jeunes. Permettre leur accès au financement est crucial pour la croissance européenne.



## La cible : les PME de 10 salariés et plus

- › Sont ciblées les entreprises indépendantes qui comptaient entre 10 et 249 salariés en 2005, encore indépendantes en 2008 et employant toujours au moins 10 salariés en 2010.
  
- › 3 sous-populations distinctes :
  - les « gazelles » (jeunes entreprises créées en 2003 ou 2004, caractérisées par un taux de croissance annuel moyen de l'emploi de plus de 20% sur la période 2005-2008),
  - les autres entreprises à forte croissance de l'emploi sur 2005-2008,
  - les entreprises qui n'ont pas connu une telle croissance.



# Champ de l'enquête

- › En termes de secteurs d'activité, le champ de l'enquête est inclus dans celui des entreprises non financières.
- › Les entreprises agricoles ne seront pas couvertes.
- › En NACE rév. 2, le champ se décompose de la sorte :
  - › a) B à E (industrie);
  - › b) F (construction);
  - › c) G à N (services), sauf J, K (services financiers) et M;
  - › d) J (services de TIC);
  - › e) M (services professionnels, scientifiques, techniques).



# Utilisation des résultats de l'enquête

- › Analyser l'accès au financement des PME françaises de 10 salariés et plus.
- › Permettre des comparaisons européennes sur l'ensemble des modes de financements disponibles, en complément de l'enquête de la Direction Générale des affaires économiques et financières de la Commission Européenne auprès des banques commerciales sur la distribution de crédits.
- › Servir pour l'élaboration de futures politiques publiques européennes ou nationales.



# Une déclinaison française de l'enquête

- › Un échantillon plus large : environ 12 000 unités
- › Un questionnaire avec un complément adapté au contexte français
- › Une concertation à organiser



› Merci pour votre attention